



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

12 juillet 2022

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TOUS VIGILANTS, TOUS RESPONSABLES





Sophie Thibault
préfète du Val de Marne

Des millions de Français prennent la route pour partir en vacances cet été.

Cette période est malheureusement traditionnellement marquée par un pic de l'accidentalité. Selon les données de la Sécurité routière, les mois de juillet et août représentent 1/5e de la morali té routi re annuelle.

Ce mercredi 13 juillet est class  rouge dans le sens des d partements en  le-de-France.   l'approche de ce grand chass -crois  du pont du 14 juillet, j'appelle les usagers de la route   la responsabilit  et   la plus grande prudence.

Il faut en effet rester tr s vigilant. Dans le Val de Marne, 11 personnes ont  t  tu es dans un accident de la route depuis le d but de l'ann e, dont 5 au cours des mois de juin et juillet.

Si les accidents concernent tous les moyens de transport, la part des usagers vuln rables (pi tons, deux-roues motoris s et trottinette  lectrique) parmi les victimes reste tr s importante, comme cela a  t  observ  les ann es pr c dentes. Les usagers vuln rables repr sentent ainsi 8 d c s sur les 11 depuis janvier.

Face   cet enjeu de s curit  routi re, l' tat agit sur deux volets.

D'une part, **la pr vention** avec l'organisation d'actions de sensibilisation routi re dans le d partement en lien avec les communes et les associations afin de rappeler qu'en termes de s curit  routi re, nous sommes tous responsables.

D'autre part, **la lutte contre les infractions** se poursuit. Les forces de l'ordre m nent des op rations de contr le r guli rement. Les contr les de vitesse seront nombreux durant cette p riode de vacances. Deux nouveaux radars viennent d' tre install s dans le d partement. J'ai  galement  t  conduite   prononcer 619 suspensions de permis de conduire depuis le d but de l'ann e.

Je vous souhaite de bonnes vacances, en toute s curit .

L'action de l'État, prévenir...

Au cours de l'année 2021, le nombre de tués a augmenté par rapport à 2020, passant de 19 à 24. En comparaison, l'année 2019 comptait 27 tués. La proportion d'utilisateurs vulnérables est particulièrement importante, puisqu'elle représente 71% des tués (8 piétons et 9 deux-roues motorisés). Ce constat confirme l'enjeu persistant des années précédentes, à savoir l'exposition majeure des utilisateurs vulnérables qui doivent continuer à faire l'objet d'actions de sensibilisation sur les risques encourus et de prévention adaptée.

L'appel à projet du plan départemental d'actions de Sécurité routière, lancé en avril 2022, propose un soutien financier aux porteurs de projets qui souhaitent organiser une action de sensibilisation et de prévention, après deux années au cours desquelles les actions ont été difficiles à mettre en œuvre en raison de la situation sanitaire.

Dans le Val de Marne, les actions soutenues doivent répondre prioritairement aux enjeux de prévention et de sensibilisation suivants :

- le développement de l'action relative au risque professionnel ;
- la lutte contre la conduite sous l'emprise de substances psychoactives ;
- la protection des utilisateurs vulnérables (piétons et cyclistes) ;
- la protection des deux-roues motorisés.

De nombreuses communes et associations ont répondu à cet appel.

Ainsi, la ville de Créteil a organisé le 27 avril dernier un Village Sécurité Routière avec présence de la police nationale pour sensibiliser les jeunes créteilais qui fréquentent les animations jeunesse aux dangers de la route et aux bonnes pratiques.

De telles opérations seront organisées sur l'ensemble du département d'ici la fin de l'année. Outre les actions traditionnelles et nécessaires d'alerte sur les risques des addictions, le plan départemental prévoit également le développement de la sensibilisation à de nouveaux usages, en particulier les trottinettes électriques.

Action organisée au commissariat de Saint-Maur-des-Fossés en juin 2022



...et lutter contre les infractions

Des contrôles réguliers

Au cours du mois de mai 2022, 1 213 contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants ont été réalisés : 31 infractions ont été relevées sur 896 contrôles d'alcoolémie (soit près de 8%) et 34 sur 317 contrôles de stupéfiants (soit près de 11%).

Durant la même période, 259 infractions pour usage manuel du téléphone au volant ont été constatées et 195 pour excès de vitesse.

Le plus grand nombre d'infractions relevées est lié au non-respect de la priorité : 1 181 infractions ont été relevées par les forces de l'ordre, dont 603 pour le franchissement d'une ligne continue, 456 pour le non-arrêt à un feu rouge et 122 pour un non-arrêt à un stop.

La mise en place de nouveaux radars

Deux nouveaux radars ont été implantés fin juin sur les communes de Choisy le Roi (avenue Victor Hugo) et de Bonneuil sur Marne (avenue de Boissy).

Les suspensions de permis

La préfète peut mettre en œuvre la procédure de suspension après rétention du permis de conduire à la suite des d'infractions suivantes :

- excès de vitesse \geq à 40 km/h ;
- conduite sous l'emprise de l'alcool ;
- conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- refus de se soumettre aux vérifications concernant l'état d'alcoolémie ou l'usage de stupéfiants ;
- conduite en tenant un téléphone en main ;
- refus d'obtempérer ;
- en cas d'accident de la circulation ayant entraîné la mort d'une personne ou ayant causé un dommage corporel.

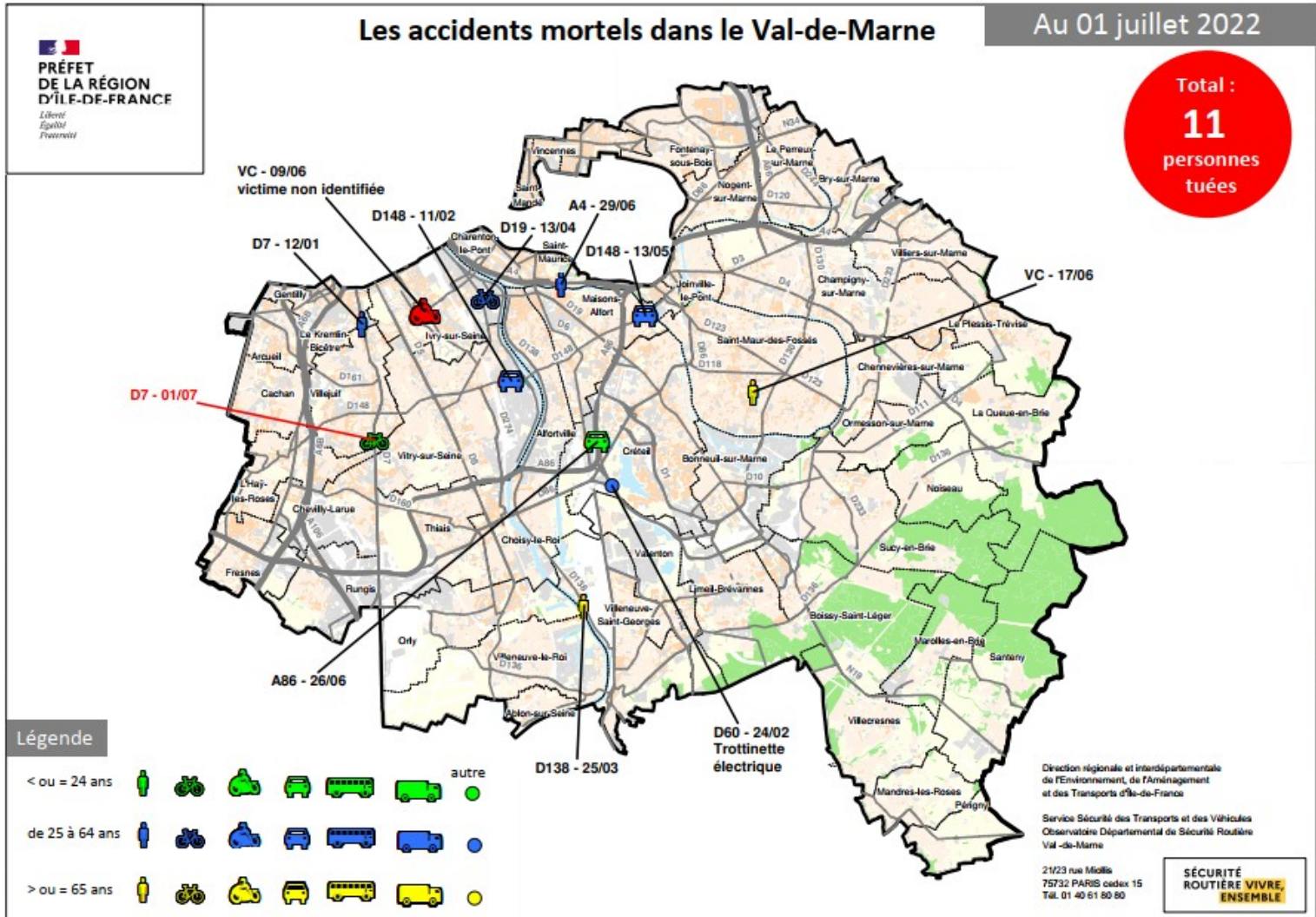
Au total, **619 suspensions de permis de conduire** ont été effectuées entre janvier et juin 2022 pour les motifs suivants :

- 225 pour excès de vitesse ;
- 224 pour alcoolémie (dont 76 ont fait l'objet d'une obligation d'équipement du véhicule d'un éthylotest antidémarrage) ;
- 156 pour consommation de stupéfiants ;
- 2 pour téléphone ;
- 10 pour refus d'obtempérer ;
- 2 accidents mortels.

Ce chiffre, après avoir connu une forte augmentation en 2019 et 2020, est relativement stable entre les premiers semestres 2021 et 2022 : +60,96% entre 2019 et 2020 (1006) ; 648 de janvier à juin 2021 contre 622 de janvier à juin 2022 (soit une baisse de 4%).

Bilan de l'accidentalité dans le Val de Marne

Cartographie des usagers tués en 2022



L'accidentalité en chiffres

	Du 1er janvier au 4 juillet 2021	Du 1er janvier au 3 juillet 2022	Évolution (%)
Nombre d'accidents	1165	1106	-5,06 %
Nombres de tués	14	11	-21,42 %
Nombres de blessés	1333	1311	-1,65 %

Informations sur les accidents mortels

Sur les 11 personnes tuées depuis janvier 2022...

- 4 étaient des piétons (36 %) ;
- 3 usagers de deux-roues ou EDPM (27 %) ;
- 3 usagers de véhicule léger (27 %) ;
- 1 usager de deux-roues motorisé (±10 %).

Les causes de ces 11 accidents mortels sont les suivantes :

- 3 accidents (27 %) sont dus à une inattention;
- 5 accidents (±46 %) sont dus à une imprudence ou à une vitesse excessive;
- 3 accidents (27 %) sont dus à une perte de contrôle.

Sur les 10 victimes dont la résidence est connue, 8 victimes habitaient le Val de Marne.

Contact presse :

pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de la communication
interministérielle
21-29 avenue du Général-de-Gaulle
94000 Créteil